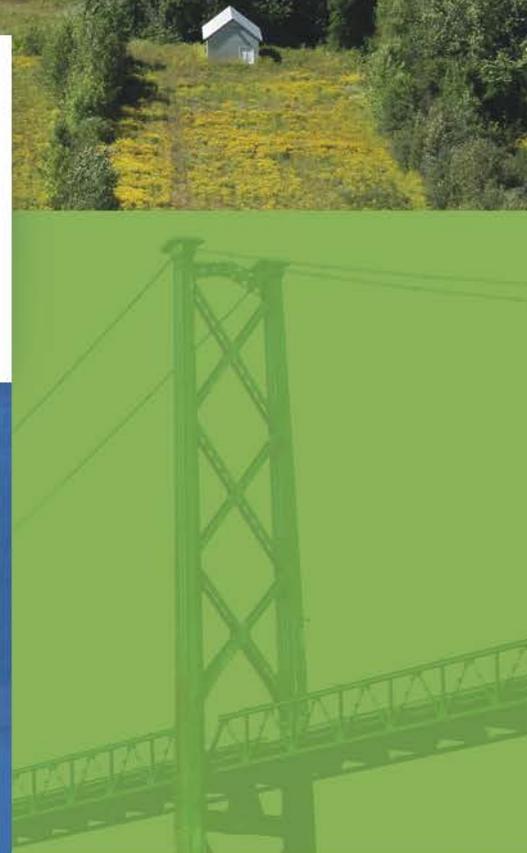




Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans à la suite de son démantèlement





Rapport technique de la consultation publique

Accompagnement de la démarche liée à la mise en valeur du pont de l'Île-
d'Orléans (PIO) dans le cadre de son démantèlement

Le 15 mai 2021



Table des matières

1.	Mise en contexte	1
2.	Méthodologie	1
3.	Résultats de la consultation	3
3.1.	Profil des répondants au sondage et répartition sur le territoire	3
3.2.	Résultats du sondage	4
3.3.	Analyse des données quantitatives et qualitatives à propos du stationnement	14
4.	Constatations et recommandations	16
4.1.	Constatations	16
4.2.	Recommandations	16
	Annexes	19
	Annexe 1 : Questionnaire	19
	Annexe 2 : Communiqués de presse.....	23
	Annexe 3 : Liste des organismes contactés	27
	Annexe 4 : Lettre acheminée aux organismes	31
	Annexe 5 : Visuel pour la promotion en ligne	33
	Annexe 6 : Visuel pour affichage sur l'Île d'Orléans	34
	Annexe 7 : Liste des idées recueillies lors de la consultation	35



1. Mise en contexte

Le pont de l'Île-d'Orléans (PIO), construit en 1935, constitue l'unique lien routier entre l'Île d'Orléans et la terre ferme. À la suite de plusieurs études réalisées au cours des dernières années, le ministère des Transports (MTQ) a conclu de remplacer ce pont par un nouveau pont à haubans, situé à proximité, et de démanteler l'ancien par la suite.

La valeur historique et patrimoniale de ce pont est très élevée en vertu des critères du MTQ relatifs aux ponts patrimoniaux du Québec. Il est également localisé à proximité de sites touristiques et de deux sites patrimoniaux protégés, soit l'Île d'Orléans et le parc de la Chute-Montmorency. Le paysage dans lequel s'inscrit l'ouvrage est reconnu comme exceptionnel.

Compte tenu de sa valeur patrimoniale, le MTQ a initié une démarche de mise en valeur du PIO dans le cadre de son démantèlement. Cette démarche alimentera le rapport de l'étude d'impact environnemental.

Le professeur Jason Luckerhoff de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), en collaboration avec le cabinet Socius recherche et conseils, a reçu le mandat d'accompagner le MTQ afin de développer tous les mécanismes et les outils nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de mise en valeur du PIO dans le cadre de son démantèlement.

Ce rapport technique présente la méthodologie et les résultats de la consultation qui a été menée entre le 1^{er} mars et le 5 avril 2021, ainsi que les constatations et recommandations qui en découlent.

2. Méthodologie

Méthodes de consultation. La démarche de consultation entreprise afin de recueillir les avis des citoyens¹ sur les manières de mettre en valeur le PIO et les zones qui seront libérées à la suite de son démantèlement comportait deux volets :

- 1) La création d'un sondage sur la plateforme *SurveyMonkey* (Annexe 1 : Questionnaire). Les gens intéressés à y répondre pouvaient le faire en ligne ou par téléphone avec l'assistance d'un membre de l'équipe de recherche.
- 2) Outre les réponses au sondage, l'équipe a aussi recueilli les idées et suggestions plus élaborées des personnes qui en avaient émis le souhait en répondant au sondage ou lors de conversations téléphoniques. Le communiqué de presse du MTQ au sujet de la consultation

¹ Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



a marqué le lancement officiel de l'invitation au public pour participer (Annexe 2 : Communiqués de presse).

Populations visées. La consultation visait principalement les populations directement concernées par le projet en raison de leur situation géographique, mais demeurait ouverte à tout répondant non-résident de la zone du pont. Afin d'assurer la participation des résidents de l'Île d'Orléans et des autres secteurs de proximité (Vieux-Québec, Beauport, Côte-de-Beaupré et Lévis), 70 organismes locaux ou associations représentant des communautés d'intérêts ont été contactés entre le 16 et le 28 février 2021, soit avant le lancement du sondage sur la plateforme. Un soin particulier a été apporté afin de sélectionner des organismes et associations touchant des répondants de divers groupes d'âge (notamment les aînés), des groupes d'emplois (notamment les producteurs agricoles) et des groupes de personnes marginalisées (en situation de pauvreté, analphabètes, etc.). Lors de cette première démarche de promotion de la consultation, 73 appels téléphoniques ont été effectués et 66 courriels ont été envoyés (Annexe 3 : Liste des organismes contactés ; Annexe 4 : Lettre acheminée aux organismes). Cette façon de procéder a permis à des représentants des populations visées d'être mis au fait de la consultation à venir et de partager avec l'équipe de recherche les noms et coordonnées d'individus qui pourraient être moins portés à répondre au sondage en ligne (p. ex. en raison de difficultés d'accès aux outils numériques). À la suite de ce premier contact, des listes de personnes à appeler ont été fournies par des organismes de l'Île d'Orléans. Ceci a permis de constituer une première ébauche de liste de personnes avec qui communiquer, à laquelle d'autres coordonnées ont été ajoutées par l'équipe de recherche.

Promotion. La démarche de consultation a été publicisée de plusieurs façons : sur le site Web du MTQ, via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn) et des groupes d'intérêts notamment pour l'Île d'Orléans et le patrimoine. Une affiche promotionnelle à diffuser en ligne (Annexe 5 : Visuel pour la promotion en ligne) a été partagée aux organismes et associations ayant signifié leur intérêt pour la consultation en répondant au courriel envoyé précédemment, et des communiqués de presse ont été diffusés au début du mois de mars 2021. Des affiches faisant la promotion du sondage en ligne ont de même été posées par l'équipe de gestion de projet du MTQ dans des lieux publics à l'entrée de l'Île (Annexe 6 : Visuel pour affichage sur l'Île).

Bilan de la consultation en ligne. Le sondage a été mis en ligne le 1^{er} mars et a été clos le 5 avril 2021. En tout, 1086 personnes y ont répondu. Parmi elles, 26 l'ont fait avec l'assistance d'un membre de l'équipe de recherche par le biais du téléphone. Le taux d'achèvement est de 81 % et le temps moyen pour répondre aux questions a été de 6 minutes.

Bilan de la consultation téléphonique. En plus de communiquer avec les 53 répondants au sondage en ligne qui ont laissé leurs coordonnées et les 73 personnes figurant sur les listes fournies par des organisations de l'Île d'Orléans, les membres de l'équipe de recherche ont effectué des appels téléphoniques au hasard auprès de la population visée en utilisant la base de données Canada411.ca. Au total, ce sont 375 personnes qui ont été contactées et 80 parmi elles ont formulé des suggestions ou donné leur avis. Parmi les 375 personnes contactées par l'équipe de la consultation téléphonique, 289 personnes habitent sur l'Île d'Orléans, et 48 personnes dans les autres secteurs de proximité.



3. Résultats de la consultation

Les résultats de la consultation sont présentés dans cette section². Le profil des répondants au sondage est décrit, puis chaque sujet abordé dans le sondage est repris. Une synthèse des 590 suggestions faites dans les choix de réponse ouverts, de même que celles faites par téléphone et par courriel, est également présentée.

3.1. Profil des répondants au sondage et répartition sur le territoire

Les répondants devaient indiquer à quel titre ils répondaient au questionnaire. Parmi les 948 personnes ayant répondu à cette question, 96,7 % ont rempli le questionnaire à titre de citoyens. Une minorité l'a rempli au nom d'une entreprise (0,84 %), d'un organisme (1,58 %) ou autre (0,84 % : il s'agit par exemple de personnes se décrivant comme touristes, ou qui ont déclaré avoir répondu à titre de citoyen et d'entreprise à la fois).

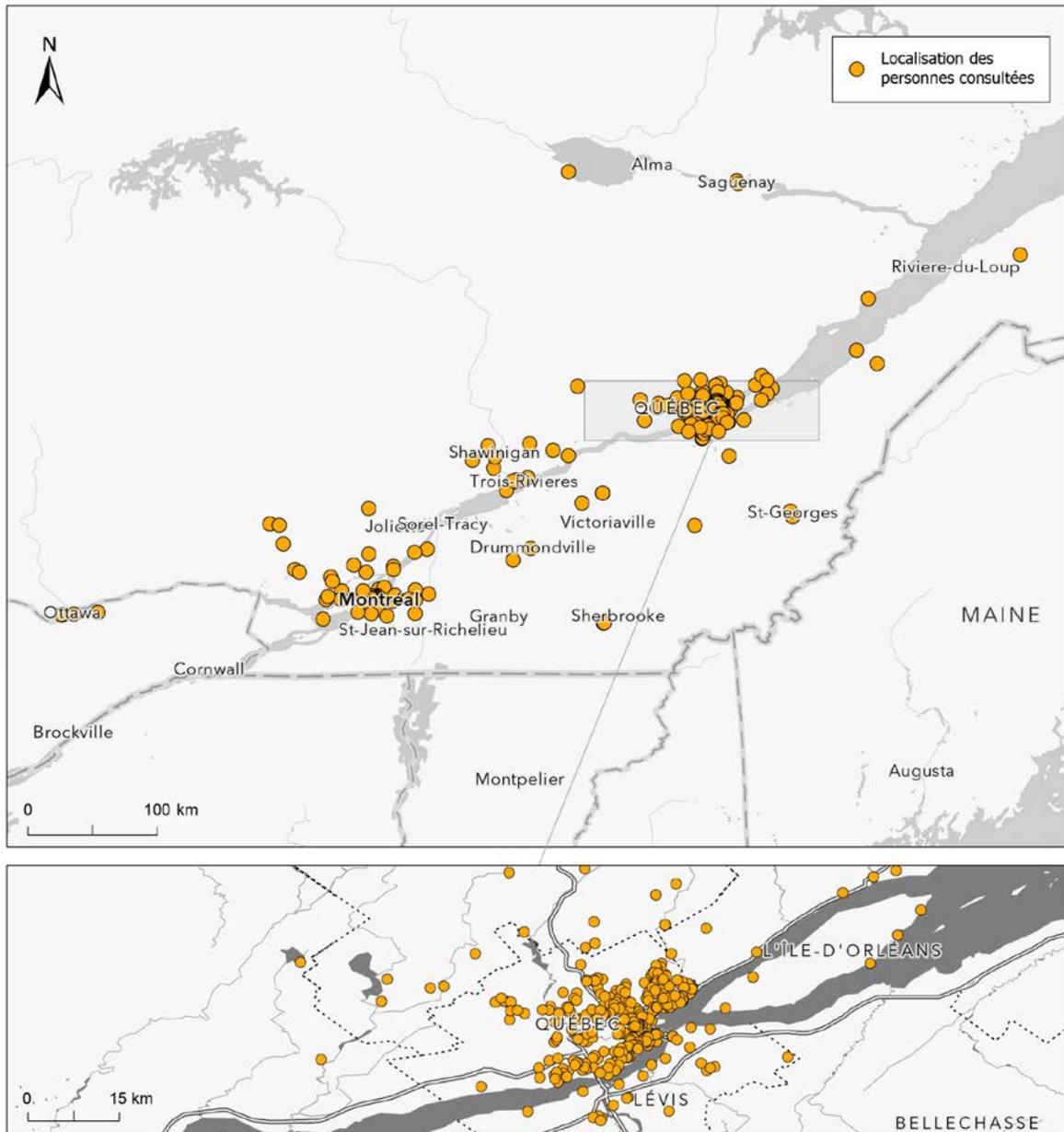
Parmi les répondants (n=901), 41,29 % déclarent être propriétaires d'une résidence sur l'Île d'Orléans. Toutefois, il n'était pas nécessaire d'habiter l'Île d'Orléans pour répondre au sondage. La carte suivante (voir Figure 1) montre comment se répartissent les répondants sur le territoire³.

² Dans l'ensemble du sondage, les totaux ne totalisent pas toujours 100 % à cause des arrondis d'une part et parce que plusieurs questions étaient à choix multiples d'autre part.

³ Cette carte a été faite à partir des codes postaux des répondants au sondage.



Figure 1 Localisation des personnes consultées



3.2. Résultats du sondage

Ce que représente le pont (n=1086). Nous avons demandé aux participants ce que représente le pont actuel pour eux (Figure 2). Ceux-ci pouvaient fournir plus d'une représentation différente. Pour plusieurs, le pont est perçu comme une structure utilitaire qui sert au travail ou au transport (51,66 %) ou une structure ayant une valeur historique (50,28 %). Pour d'autres (40,15 %), il s'agit d'une voie

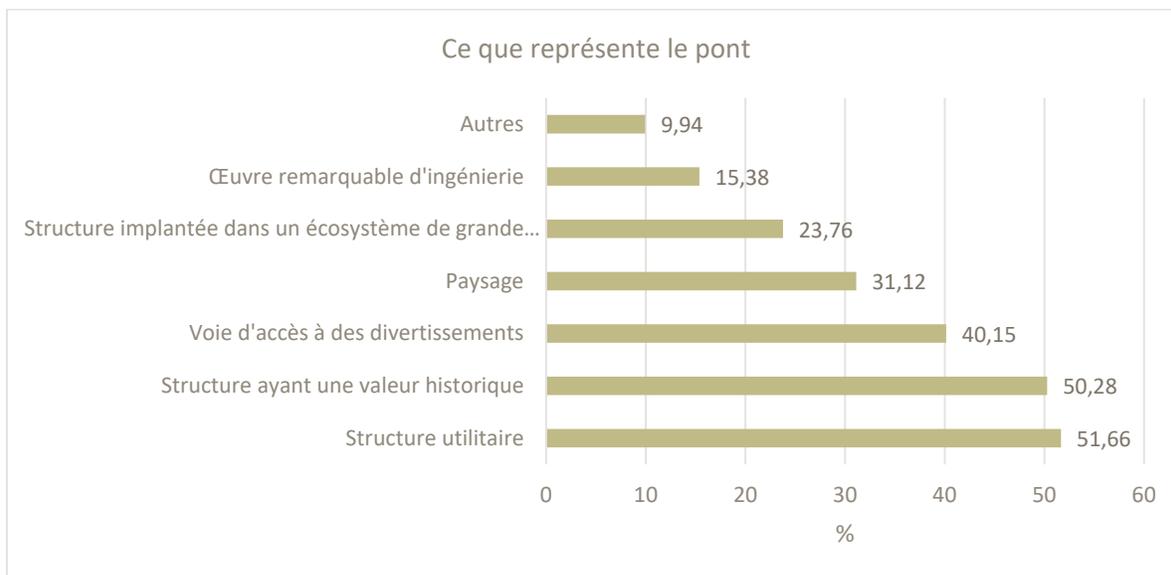
Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



d'accès à des divertissements comme la cueillette, les circuits cyclistes ou pédestres, le parc de la chute Montmorency ou la tour d'observation. Près du tiers des répondants l'envisagent comme un paysage (31,12 %); pour d'autres, il s'agit d'une structure implantée dans un écosystème de grande valeur (23,76 %) ou d'une œuvre remarquable d'ingénierie (15,38 %). Près de 10 % des répondants à cette question ont énoncé d'autres représentations (9,94 % : autres).

Figure 2



Parmi les répondants qui ont choisi une « autre » représentation, certains ont écrit que le pont est un symbole fort de l'Île d'Orléans, une image phare, une marque de commerce. Il est lié à l'identité des insulaires et à leurs racines. Des répondants lui accordent une grande valeur historique et patrimoniale. Il serait l'emblème d'un point tournant dans la vie et l'évolution de l'île car il aurait permis le passage d'un isolement à l'ouverture et constituerait un outil pour son développement économique.

D'autres y voient un témoignage de nos capacités de construction dans le domaine, une belle structure voire une merveille qu'il est important de conserver et de mettre en valeur.

Pour certains, le pont est une nécessité, une partie d'un réseau routier comme une autre, essentielle aux déplacements des insulaires et des citoyens qui veulent se rendre sur l'Île, donc une voie d'accès entre deux rives. Des répondants mentionnent qu'il pourrait faire partie du 3^e lien. Cet ouvrage d'art prend parfois une valeur plus sentimentale, pas seulement pour les insulaires, mais aussi pour ceux qui y séjournent occasionnellement ou qui y vont pour visiter de la famille ou des amis.

Des répondants énoncent des préoccupations économiques. Puisqu'un nouveau pont sera construit, ils souhaitent éviter les coûts d'entretien qui pourraient être engendrés par la conservation du pont actuel. D'autres y voient une opportunité et proposent de lui trouver une nouvelle vocation et de le maintenir en place. Il pourrait par exemple faire office de lien routier alternatif en cas d'accidents

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



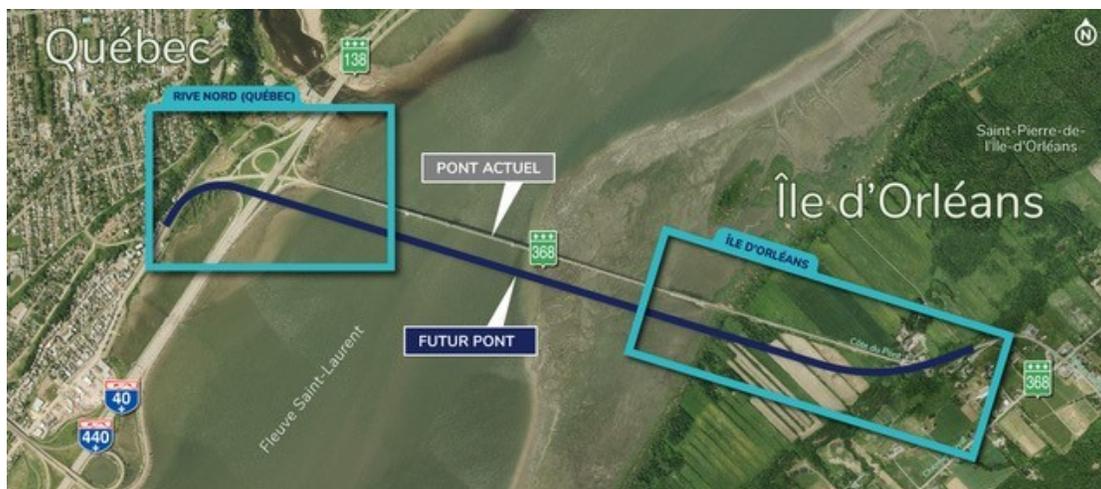
routiers ou devenir un lien privilégié pour les véhicules de transport de petite taille qui n'ont pas de place sur le réseau routier actuel (p.ex. VTT, motoneige, vélo électrique, etc.). Il pourrait aussi être réservé à l'usage des cyclistes, piétons, skieurs de fond et autres qui seraient en mesure de passer d'une rive à l'autre en sécurité, loin des véhicules.

Des répondants mentionnent leurs préoccupations environnementales : ils plaident pour la remise à l'état naturel des berges et des terres environnantes.

Finalement, certains répondants mentionnent des problèmes reliés au pont actuel et disent qu'il est dangereux, ayant même causé des accidents mortels. Ils mentionnent qu'il est en mauvais état, désuet et coûteux à entretenir. Conséquemment, le pont représente pour eux de la ferraille qui pourrait être récupérée.

Fréquentation de la zone du pont (n=1012). Près de la moitié des répondants disent aller dans la zone du pont (Figure 3) régulièrement, soit chaque jour ou presque (29,84 %) ou chaque semaine (17,89 %). Pour environ 40 % des répondants, la fréquentation est plus occasionnelle, allant de quelques fois par mois (9,98 %) à quelques fois par année (30,63 %). Pour les autres, la fréquentation de cette zone est rare : 5,24 % y vont une fois par année et 5,34 % moins d'une fois par année tandis que les autres n'y vont jamais (1,09 %).

Figure 3 Carte de la zone du pont, utilisée dans le questionnaire en ligne.



Par rapport au moment⁴ où ils ont rempli le sondage, 23,81 % des répondants ont mentionné avoir effectué leur dernier passage ou séjour dans la zone du pont le jour même et/ou dans la semaine

⁴ Il est à noter qu'en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie qui prévalaient lors de la consultation et dans les mois qui l'ont précédée, les déplacements étaient limités. En conséquence, il est possible que les passages et séjours dans la zone du pont aient été moins nombreux et fréquents qu'à l'habitude.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans à la suite de son démantèlement



(29,74 %). Pour 23,72 %, ce passage ou séjour date de moins de 6 mois et pour d'autres répondants, à plus de 6 mois (11,07 %), plus d'un an (8,2 %) ou plusieurs années (2,96 %). Une toute petite proportion n'y est jamais allée (0,49 %).

Raisons de fréquenter la zone du pont (n=1027). Les répondants au sondage fréquentent l'espace qui sera libéré autour du pont (Figure 4) pour différentes raisons. Le plus souvent, c'est pour le divertissement (40,51 %), parce qu'ils y vivent (26,1 %) ou pour se rendre à une autre destination (25,41 %). Viennent ensuite les raisons pratiques comme faire des achats (20,93 %), visiter de la famille ou des amis (18,89 %) et y circuler pour se rendre au travail (18,4 %). Dans une moindre mesure (5,25 %), des gens fréquentent ces espaces parce qu'ils y ont une résidence secondaire et 13,25 % des répondants ont déclaré ne pas fréquenter ces espaces. Les répondants pouvaient fournir plus d'une raison de fréquenter la zone du pont.

Figure 4 Carte de l'espace libéré autour du pont, utilisée dans le questionnaire en ligne



Parmi ceux qui ont répondu « autre » à cette question (5,16 %), certains ont mentionné un amalgame de plusieurs choix de réponses qui étaient déjà proposés et certains ont parlé d'observation de la faune ou évoqué des raisons personnelles ou touristiques. La pratique d'activités sportives et de loisir comme le ski, le kayak, le canot, la randonnée cycliste et pédestre, la pêche, la cueillette de fruits et les activités sociales figurent parmi les raisons pour lesquelles les répondants effectuent des déplacements dans cette zone. Certains y vont pour les quais, les marinas et la location de chalet. Des répondants déclarent qu'il s'agit d'une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), notamment les canards et les oies : ils s'y rendent pour y faire de l'observation, de la photographie, du dessin et admirer la faune et la nature. Les répondants y apprécient la vue sur le fleuve Saint-Laurent, ses rives et les paysages. Ils trouvent qu'il s'agit d'un beau lieu de contemplation.

D'autres fréquentent ces espaces en tant que touristes : ils déclarent aller à l'Île à chaque 5 ou 7 ans pour la (re)visiter, la (re)découvrir et s'y promener. Ces espaces sont aussi fréquentés par les professionnels du tourisme qui y amènent des groupes de visiteurs auxquels ils expliquent l'histoire du pont et son apport au développement économique de l'Île.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

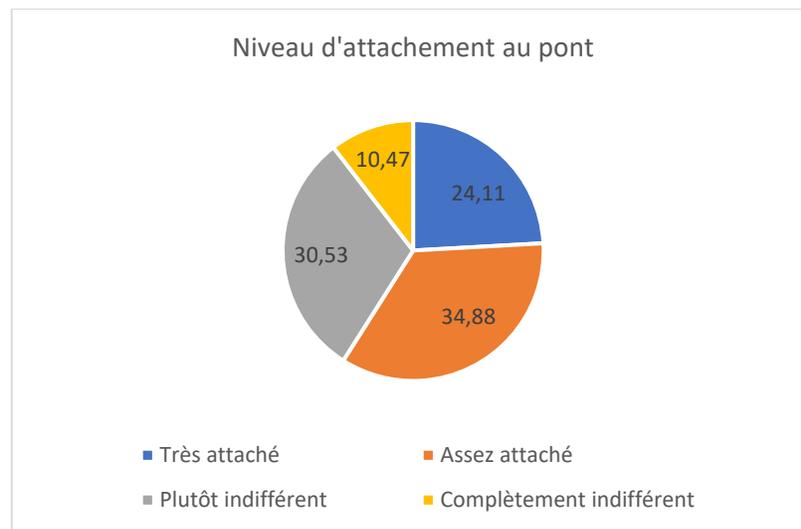
à la suite de son démantèlement



Certains considèrent que ces espaces ne sont pas aménagés et ne les fréquentent donc pas, mais annoncent leur intention de le faire si la situation devait changer.

Attachement au pont (n=1012). Le niveau d'attachement au PIO est assez variable : 24,11 % des répondants y sont très attachés, 34,88 % y sont assez attachés tandis que 30,53 % sont plutôt indifférents et 10,47 % sont complètement indifférents.

Figure 5



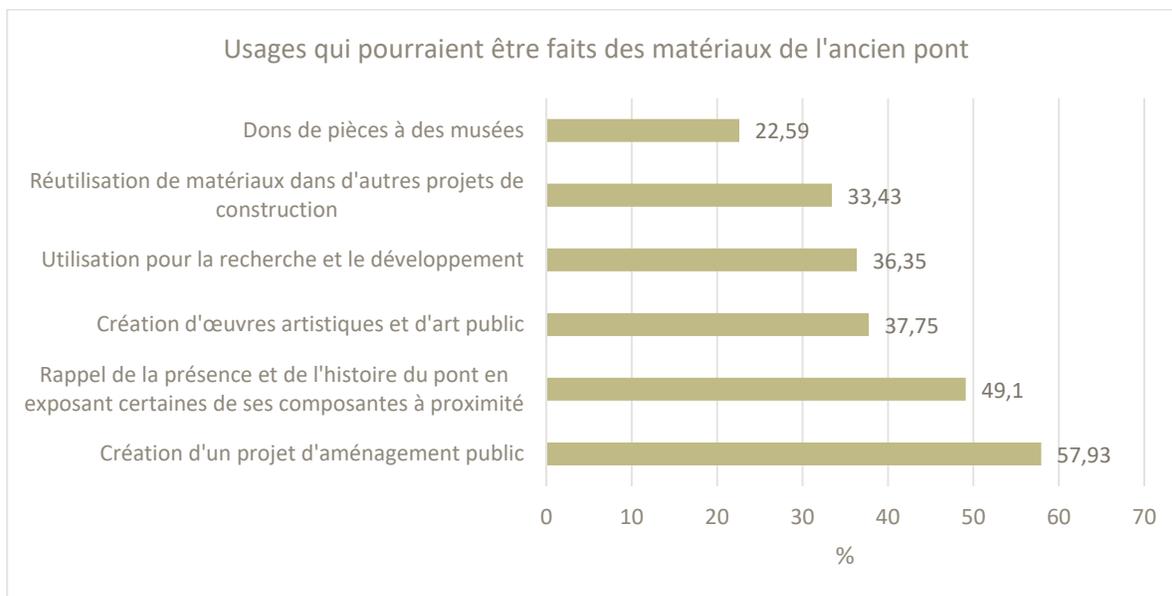
Usages des matériaux du pont démantelé (n=996). Différents usages qui pourraient être faits des matériaux de l'ancien pont ont été proposés aux répondants, qui pouvaient en choisir plus d'un (Figure 6). Ceux qui interpellent davantage de répondants sont la création d'un aménagement public (57,93 %), le rappel de la présence et de l'histoire du pont en exposant certaines de ses composantes à proximité (49,10 %) et la création d'œuvres artistiques et d'art public (37,75 %). Viennent ensuite l'utilisation pour la recherche et le développement (p.ex. analyse de la résistance du béton, du métal, des câbles porteurs : 36,35 %), la réutilisation de matériaux dans d'autres projets de construction (33,43 %) et le don de pièces (morceaux du pont) à des musées (22,59 %).

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



Figure 6



Plusieurs répondants ont avancé des suggestions supplémentaires ou complémentaires à celles déjà énumérées pour réutiliser les matériaux du pont.

Des participants proposent que l'ancien pont soit conservé, non pas pour la circulation automobile, mais pour les cyclistes, piétons et skieurs. Les différentes réponses recueillies durant la consultation démontrent un certain attachement au pont existant et un désir de faire de la place aux cyclistes et piétons. D'autres participants proposent de le conserver pour créer un centre d'escalade, un jardin communautaire, un parc public, des aires de repos, une tour d'observation, un parc pour enfants ou un belvédère.

Certains suggèrent de maintenir en place des parties du pont pour les mettre en valeur ou pour créer des espaces consacrés au loisir et au sport : se servir d'une partie des deux piliers centraux pour faire une arche à l'entrée de l'Île, laisser en place une partie de l'approche et du pont afin d'en faire une promenade/jetée verte, avec aire de repos, belvédère et surtout y inclure un accès au fleuve et ses battures; réutiliser les deux piliers principaux pour faire une tyrolienne qui traverserait le bras nord du fleuve et qui pourrait être liée au Parc de la Chute-Montmorency; conserver une portion des pylônes et en faire une œuvre ludique (se promener autour, dedans) et commémorative à la fois. De nombreux participants suggèrent d'utiliser les matériaux du pont démantelé dans l'aménagement de la zone du pont pour construire un quai, un belvédère, des passerelles, une marina ou un marché public.

D'autres proposent d'utiliser les matériaux pour rendre hommage aux bâtisseurs : aménagement public, maquette réduite, intégration d'éléments du pont en souvenir sur les deux rives, honorer les ouvriers en conservant des pièces, en les mettant en valeur et en proposant une mise en contexte historique.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



Sur le plan des arts, de la culture et du patrimoine, des participants suggèrent des concours de sculptures auprès de la communauté artistique, la création d'une réplique miniature avec les matériaux de l'ancien pont, la construction d'un musée du pont avec les matériaux de l'ancien pont, construire un musée sur l'histoire plus générale de la région avec les matériaux du pont, inviter des artisans à créer des objets comme des bijoux avec les matériaux, utiliser certains morceaux comme éléments décoratifs sur ou près du nouveau pont.

Des participants mentionnent qu'il serait important de réutiliser les pièces qui sont encore bonnes, notamment pour réduire au maximum le gaspillage et l'empreinte écologique. Ils mentionnent notamment la possibilité d'en vendre ou d'en faire don. Considérant qu'il s'agit du pont de l'Île, des participants mentionnent qu'il serait important que les citoyens de l'Île aient une certaine priorité et même un rabais pour se procurer des morceaux du pont. Certains pourraient être offerts gracieusement aux municipalités de l'Île afin qu'elles les emploient dans l'aménagement des berges, par exemple pour des quais ou des promenades, alors que de plus petites pièces, notamment des boulons, pourraient être offertes aux insulaires. Il est également question à maintes reprises d'utiliser des morceaux de taille plus importante afin de faciliter la traversée des petits cours d'eau sur l'Île, que ce soit pour les producteurs agricoles ou pour les usagers d'éventuels circuits cyclables. Plusieurs participants soulignent que les fonds collectés par la vente de pièces pourraient être remis à des organismes à but non lucratif ou réinvestis sur l'Île.

L'utilisation des matériaux pour fabriquer des bacs à fleurs et du mobilier urbain est parmi les façons de leur donner une seconde vie qui sont avancées.

Des aménagements pourraient être créés sur l'Île, notamment pour des promenades le long du fleuve.

Considérant la valeur de revente, des citoyens mentionnent que le fruit de la vente devrait être investi dans les travaux de construction ou pour naturaliser les berges.

Certains participants suggèrent un déplacement du pont, ou une réinstallation. Par exemple, de placer les grandes arches aériennes du pont ainsi que le câblage sur une portion de route sur l'Île d'Orléans. Cela créerait, selon eux, une attraction touristique intéressante tout en préservant la mémoire du pont. Les gens auraient une partie de la sensation de ce que c'était traverser de ce pont. Un petit musée adjacent portant sur l'histoire de l'Île pourrait être construit, alors que le bureau d'information touristique pourrait aussi y être déménagé.

Activités de commémoration (n=959). Des activités de commémoration du pont pourraient être organisées avant, pendant et après son démantèlement (Figure 7). La diffusion d'images d'archives qui célèbrent ce patrimoine plaît à 64,44 % des répondants et celle d'expositions ou de panneaux d'interprétation, à 48,07 %. Viennent ensuite des présentations, publications ou productions multimédias comme des livrets ou des capsules vidéo (35,25 %), des visites guidées aux différentes étapes du démantèlement (32,43 %) et des événements rassembleurs comme une marche citoyenne (14,83 %). Des répondants (12,41 %) ont également fait d'autres suggestions. Il est toutefois à noter que plus de la moitié d'entre eux souhaitent qu'aucune commémoration ne soit faite. Les participants pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils avaient d'autres suggestions à formuler. Comme dans tous les espaces prévus pour s'exprimer à ce sujet, nous avons constaté la nostalgie de certains citoyens ainsi que l'importance de valoriser le pont démantelé, en même temps que nous pouvions comprendre que pour certains citoyens, il ne s'agit « que d'un vieux pont qui n'a pas de valeur ». Les premiers valorisent le patrimoine et l'histoire et les seconds dénoncent parfois de façon acerbe le financement des initiatives visant la valorisation ou la commémoration. Les premiers mentionnent l'importance du souvenir pour les générations à venir alors que les seconds questionnent le fait qu'il s'agisse d'une priorité et de dépenses publiques de l'État. Les seconds iront jusqu'à affirmer, dans l'espace prévu pour les commentaires, qu'aucune activité ne devrait être organisée et que l'ancien pont ne mérite pas que du temps soit mis pour se le rappeler. Pour certains citoyens qui sont habituellement en faveur de la valorisation du patrimoine et des activités de commémoration historique, le pont leur rappelle la peur qui les habite quand ils ont à le traverser. Ils attendent impatiemment le nouveau pont et n'ont pas envie de se rappeler celui qui leur fait peur.

Parmi les suggestions, certaines ne sont tout simplement pas possibles, comme de ne pas démanteler le pont, mais montrent l'attachement que certains citoyens ont pour cette œuvre historique. Certains répondants qui partagent cette nostalgie désirent avoir la possibilité de marcher sur le pont une dernière fois, avant de marcher sur le nouveau une première fois.

Des citoyens désirent mettre de l'avant les insulaires qui l'ont traversé pendant de nombreuses années pour différentes raisons. Ils aimeraient que les médias radiophoniques et télévisuels donnent la parole à ces personnes pour raconter des anecdotes, des incidents, leur perception du pont et ce qu'il représente pour eux. Certains participants ont aussi suggéré qu'une attention particulière soit accordée aux liens passés entre l'Île et la terre ferme, avant la construction du premier pont : embarcations, canots de glace, ponts de glace.

Des citoyens aimeraient que ces initiatives soient facilement accessibles à tous. Ils invitent les acteurs concernés à documenter l'histoire du pont (sa construction, son usage, son démantèlement) sur un site internet accessible à tous. Certains citoyens mentionnent l'usage des technologies comme outils de médiation; d'autres, que des points de vue soient prévus afin de proposer une réalité augmentée. Des répondants suggèrent de prendre des relevés 3D avant le démantèlement de façon à créer une reconstitution virtuelle.

Outre les commémorations à travers différents médias, l'interprétation sur place semble importante pour des citoyens. Ils considèrent que l'espace entourant le pont qui sera démantelé devrait être interprété à l'aide de panneaux et de différentes formes de médiations écrites. Certains panneaux d'interprétation pourraient décrire le riche environnement naturel des abords du pont, notamment les oiseaux qui fréquentent les lieux, les caractéristiques naturelles de la zone intertidale, les plantes aquatiques et terrestres, la fragilité de l'équilibre de ces écosystèmes et l'importance de leur préservation.

Le démantèlement lui-même intéresse de nombreux citoyens qui suggèrent de ne pas oublier de filmer l'entièreté du processus. L'idée de pouvoir y assister en direct est aussi avancée, par exemple grâce à des points d'observation terrestres ou maritimes ou de la diffusion en simultané.

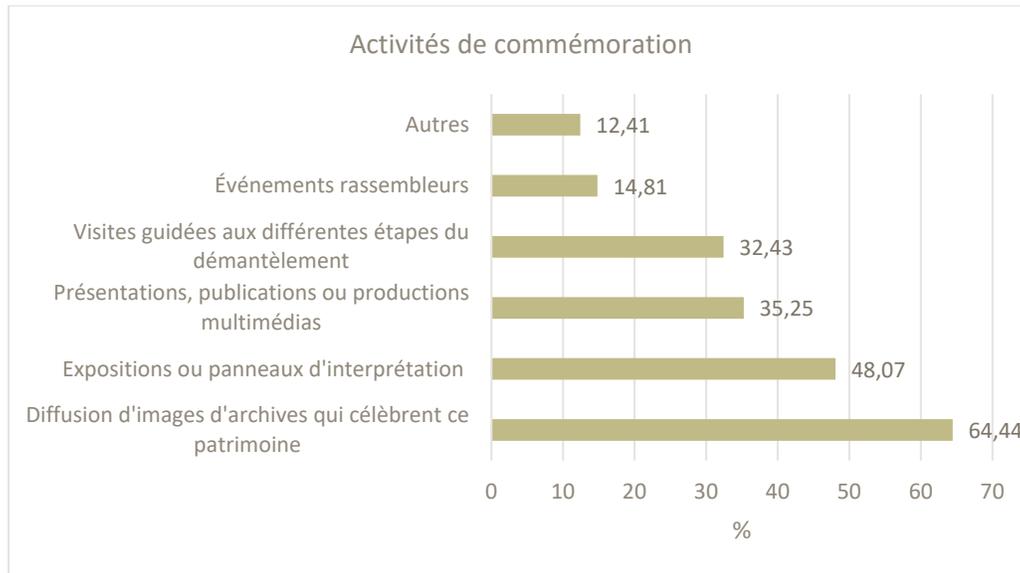
Les participants ont aussi suggéré l'organisation d'un concours de photos et d'une exposition permanente par la suite qui permettrait d'honorer les bâtisseurs du pont (architectes, travailleurs,

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans à la suite de son démantèlement



etc.). D'autres suggèrent de publier un livre ou de produire un documentaire sur la construction de l'ancien pont, son démantèlement et sur la construction du nouveau.

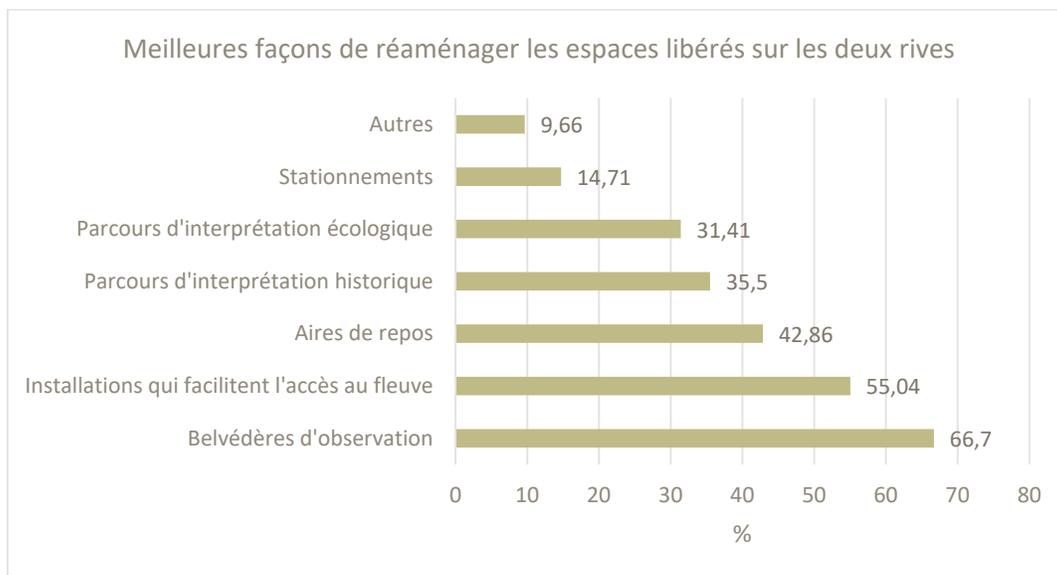
Figure 7



Réaménagement des espaces libérés (n=952). À la suite du démantèlement du pont, les espaces libérés sur les deux rives pourront être réaménagés (Figure 8). 66,70 % des répondants trouvent que la meilleure façon de les réaménager serait d'en faire des belvédères d'observation. Une majorité souhaite des installations qui facilitent l'accès au fleuve (55,04 %) et d'autres, des aires de repos (42,86 %). Un parcours d'interprétation historique est intéressant aux yeux des répondants (35,5 %), de même qu'un parcours d'interprétation écologique (31,41 %) et d'autres souhaiteraient y voir des stationnements (14,71 %). 9,66% des répondants ont fait d'autres suggestions.



Figure 8



Ils mentionnent que la protection de l'environnement, le développement durable et la protection des berges sont des aspects importants pour nombre de citoyens. Que ce soit par la création d'un parc municipal écologique tout au long du fleuve, d'un lieu protégé pour les oiseaux, d'un sentier d'observation respectueux de l'écosystème ou par la valorisation de la marche à pied et du vélo, les citoyens sont nombreux à suggérer qu'un effort particulier soit déployé pour rendre l'espace durable et qu'il soit respectueux de l'environnement. Quand il est question des espaces de stationnement – nécessaires pour les gens de l'extérieur qui voudraient venir marcher – on suggère qu'ils se trouvent loin de la rive, de façon à éviter de créer des îlots de chaleur et un décor de bitume. Des citoyens ont notamment suggéré de valoriser le co-voiturage, d'établir un circuit de transport en commun qui permette de relier plus fréquemment et simplement la Ville de Québec à l'île et de prévoir des stationnements loin de la rive qui inciteront les visiteurs à entrer sur l'île autrement qu'en voiture.

Les participants ont été nombreux à formuler des suggestions qui concernent l'aménagement paysager, comme planter des arbres et des fleurs. Cet espace agréable pourrait devenir idéal, selon des participants, pour les pique-niques et les rassemblements. Il serait alors nécessaire de prévoir des tables, des poubelles et des salles de toilette.

Il est également question d'offrir les espaces libérés aux producteurs agricoles qui seront expropriés de leurs terres pour la construction du nouveau pont.

Des participants ont profité de cette question ouverte portant sur l'aménagement des rives pour souligner à nouveau l'importance de prévoir des médiations et de disposer du contenu (expositions, photos, dispositifs, etc.). Certains mentionnent, par exemple, un espace d'interprétation sur l'histoire des lieux, de ses habitants, de la vie maritime du fleuve et de la faune.



Les commentaires de citoyens qui désirent éviter un développement du tourisme s'opposent aux commentaires de ceux qui veulent attirer un plus grand nombre de touristes : marché public, marina, camping, restaurants nombreux, aire de restauration extérieure, accès au fleuve pour sports nautiques, stationnement prévu pour les véhicules récréatifs et grand stationnement pour accueillir de nombreux touristes. Ces suggestions précises s'opposent évidemment à la suggestion de laisser la nature reprendre sa place sans intervention.

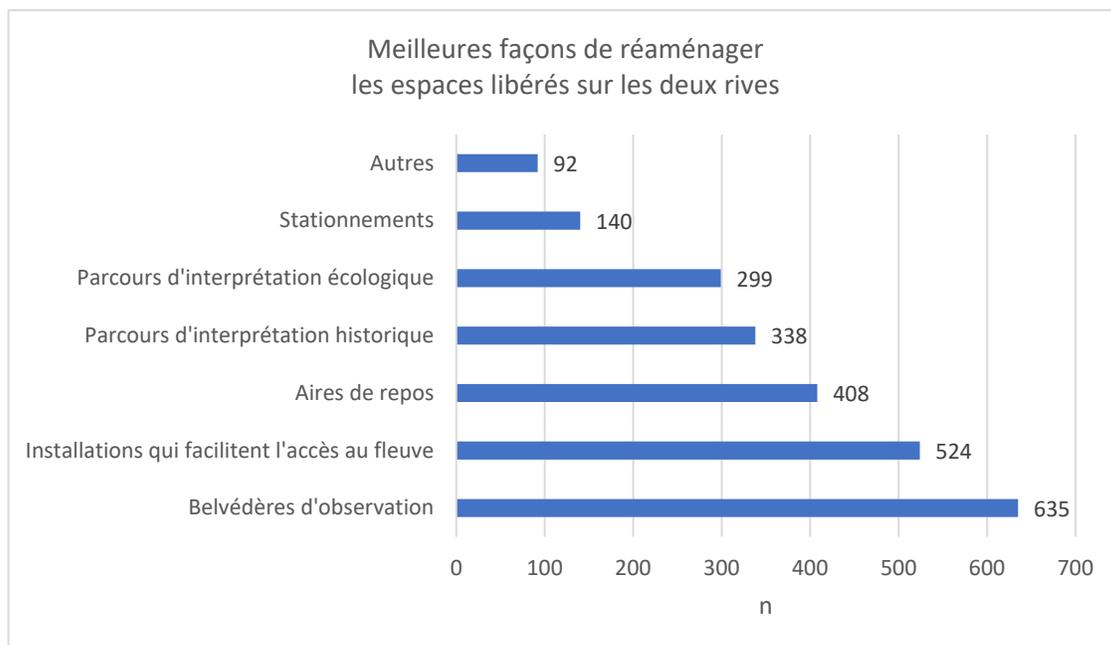
Des citoyens inquiets de l'équilibre entre la rive nord et la rive sud mentionnent que les belvédères, stationnements, sentiers et autres structures ne devront pas valoriser une rive au détriment de l'autre.

3.3. Analyse des données quantitatives et qualitatives à propos du stationnement

Considérant l'importance du réaménagement des espaces et, plus spécifiquement, de l'aménagement de stationnements, nous proposons ici une analyse spécifique de cette thématique.

Dans le questionnaire, nous avons demandé aux répondants quelles seraient les meilleures façons de réaménager les espaces libérés sur les deux rives par le démantèlement du pont (Figure 9). Les répondants pouvaient indiquer jusqu'à trois choix. 952 personnes ont répondu à cette question et le réaménagement des espaces en stationnements a été mentionné 140 fois. Ce choix se classe derrière tous les autres (exception faite du choix « Autres »).

Figure 9



Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement

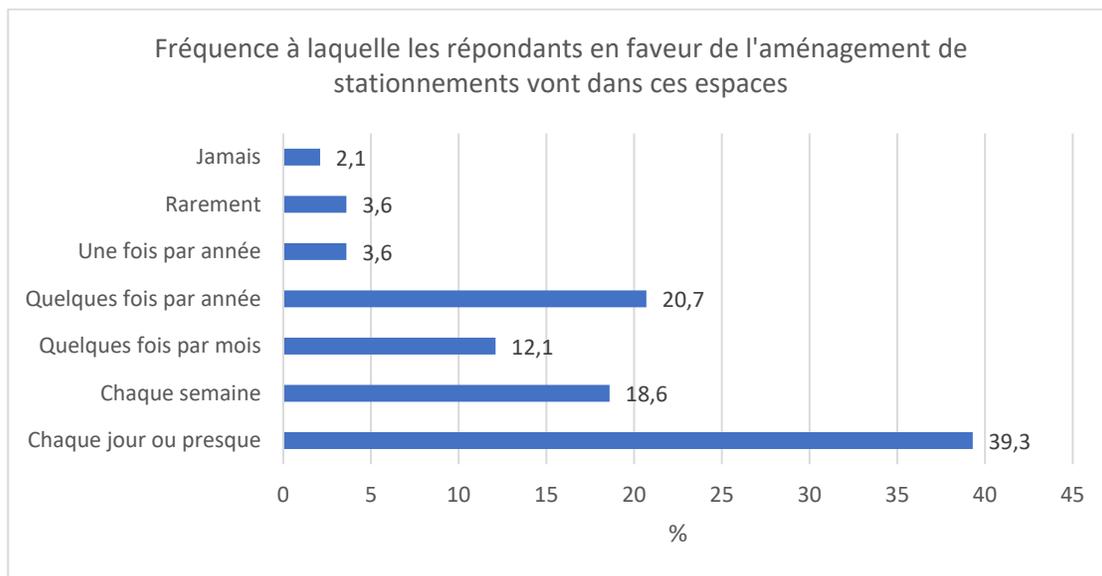


Parmi les personnes qui ont mentionné que faire des stationnements est une des trois meilleures façons de réaménager les espaces libérés sur les deux rives par le démantèlement du pont, 28 % habitent sur l'île d'Orléans (sur 140 répondants) et 50 % sont propriétaires d'une résidence sur l'île d'Orléans (sur 132 répondants).

Nous avons voulu voir si les gens sont plus enclins à considérer que l'aménagement de stationnements compte parmi les trois meilleures façons de réaménager les espaces selon la fréquence à laquelle ils vont dans ces espaces (Figure 10). Près de 40 % des répondants qui ont mentionné cette option fréquentent la zone du pont tous les jours ou presque, et 18,6 % chaque semaine. En majorité, les personnes qui considèrent l'aménagement de stationnements comme une des trois meilleures options sont aussi des personnes qui fréquentent la zone régulièrement.

Nous pouvons donc écarter l'hypothèse selon laquelle les personnes qui viennent de loin voudraient des stationnements alors que les personnes qui habitent sur l'île n'en voudraient pas. Nous pouvons aussi écarter l'hypothèse selon laquelle les personnes qui se trouvent dans cette zone chaque jour n'auraient pas besoin de stationnement alors que ceux qui viennent quelques fois par année ou une fois par année en auraient davantage besoin.

Figure 10



Ces résultats quantitatifs vont dans le même sens que les données qualitatives. Il y a une certaine polarisation, tant chez les citoyens de l'île d'Orléans qu'à l'extérieur de la région, entre deux visions opposées : demander un stationnement ou s'y opposer. Les premiers pensent qu'un stationnement serait utile pour favoriser le co-voiturage de Québec vers l'île ou le contraire. Ceux qui veulent moins de touristes comme ceux qui veulent en accueillir davantage voient le stationnement comme un moyen d'encourager la circulation à vélo sur l'île parce que les gens pourront laisser leur voiture à l'entrée. Par contre, ceux qui sont en défaveur du stationnement évoquent surtout des raisons environnementales. Entre les deux, il y a ceux qui préconisent un stationnement de petite superficie, entouré d'arbres et bien intégré au paysage.



4. Constatations et recommandations

Cette section fait la synthèse des résultats de la consultation en quelques constatations clés et propose des recommandations au MTQ pour la suite.

4.1. Constatations

La consultation publique avait pour objet de sonder l'intérêt et les souhaits de la population concernée par l'actuel PIO et son démantèlement afin d'orienter une stratégie de mise en valeur de ses vestiges et des espaces libérés. Les résultats de la consultation reflètent une grande variété d'opinions sur le sujet et invitent à prendre en compte les réalités à la fois de la rive nord et de la rive sud du fleuve sur le site du pont.

Un bon nombre de répondants soulignent que le PIO est simplement une structure utile aux déplacements qui a permis d'accéder aux services et divertissements qu'offre l'Île, tels la cueillette, les circuits cyclistes ou pédestres, ou pour les insulaires de traverser vers leurs lieux de travail, etc. Il connecte deux rives. Sa structure a fait son temps et, pour certains, elle est devenue dangereuse et il est temps de la remplacer. Il serait possible de trouver d'autres utilités à la ferraille et aux espaces libérés par le démantèlement du pont, comme des aménagements récréatifs, points d'accès au fleuve, etc.

Par contre, un nombre considérable de répondants considèrent la valeur historique ou patrimoniale du PIO. Il est un symbole fort de l'Île d'Orléans, une image phare, une marque de commerce. Il est lié à l'identité des insulaires et à leurs racines. Il serait l'emblème d'un point tournant dans la vie et l'évolution de l'Île car il aurait permis le passage d'un isolement à l'ouverture et constituerait un outil pour son développement économique. Sur le plan technique, il témoigne aussi des capacités de construction d'une autre époque et figure au patrimoine industriel du siècle dernier. Le démantèlement pourrait donc donner lieu à un rappel de la présence du pont et de sa structure, à la commémoration de ses bâtisseurs, des habitants de la région et de leur histoire, des usagers du pont au fil du temps. Les espaces libérés, les musées ou les villages de la région pourraient accueillir des pièces du pont, des expositions, des documents écrits, photos, audio ou vidéo qui mettent en valeur ce patrimoine. Les artistes pourraient créer et exposer de nouvelles œuvres publiques à partir des artefacts.

Un grand nombre des répondants apprécie le PIO et le voient comme une partie du paysage et reconnaissent qu'il est situé dans un écosystème de grande valeur. Ils plaident pour la remise à l'état naturel des berges, pour des aménagements qui favorisent l'observation des oiseaux ou la compréhension des caractéristiques de la flore et de la faune, de la zone intertidale, de la fragilité de l'écosystème. Dans tous les cas, les aménagements devraient être respectueux du milieu écologique.

4.2. Recommandations

Ces constatations montrent trois perspectives : utilitaire, patrimoniale et environnementale (Tableau 1). Chaque perspective peut donner lieu à des stratégies de mise en valeur du PIO. L'ensemble des propositions formulées par les personnes consultées sont regroupées à l'Annexe 7 : Liste des idées

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



recueillies lors de la consultation. Considérant le fait que le MTQ a pris la décision de démanteler l'actuel pont de l'Île-d'Orléans après la mise en service du nouveau pont à haubans, notamment en raison des importants investissements financiers qu'occasionneraient sa remise en état, son entretien et son changement de vocation, nous n'avons retenu aucune suggestion qui concerne le maintien de l'ancien pont.

Tableau 1 Perspectives à l'égard du pont et de son démantèlement

Perspective	Exemples de stratégies de mise en valeur
<p>Utilitaire : le pont est un instrument qui permet de désenclaver l'île, d'accéder aux activités de loisir sur l'île ou d'y attirer les touristes.</p>	<p>Étudier les éléments de la structure démantelée du pont à des fins de recherche et développement en ingénierie.</p> <p>Documenter son démantèlement et ce qui sera fait de la structure démantelée afin d'instruire le public.</p> <p>Réutiliser des éléments de la structure dans des projets de construction locaux ou afin d'amuser le public ou d'attirer les touristes.</p> <p>Organiser des événements festifs autour du démantèlement en offrant par exemple la possibilité d'un dernier passage sur le pont.</p>
<p>Patrimoniale : le pont est une œuvre humaine reflétant une époque et son savoir-faire, symbolisant une histoire particulière et alimentant une mémoire collective.</p>	<p>Commémorer le pont démantelé, son histoire, ses bâtisseurs, ses prédécesseurs par divers moyens muséologiques, d'interprétation et de médiation.</p> <p>Utiliser des éléments de sa structure dans des créations artistiques et culturelles qui perpétuent sa mémoire.</p> <p>Inclure des rappels de la présence de l'ancien pont dans la nouvelle construction ou dans les espaces environnants.</p> <p>Prévoir des points de vue pour l'observation en réalité augmentée de l'ancien pont.</p>
<p>Environnementale : le pont est un artefact humain posé dans un écosystème naturel et fragile, qui a été intégré au paysage.</p>	<p>Préserver, restaurer, observer et expliquer l'écosystème naturel.</p>

Certaines stratégies sont susceptibles de recouper plus d'une perspective. Par exemple, la commémoration du pont comme patrimoine industriel ou des illustrations en 3D de la construction et du démantèlement des ponts intéresseront autant les gens préoccupés par la valeur patrimoniale que de la valeur utilitaire du pont. Des aménagements mettant en valeur le paysage naturel et construit s'inscrivent dans les trois perspectives à la fois.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



L'équipe de recherche qui a mené la consultation propose au comité adviseur Actions valorisation de tenir compte des éléments suivants comme paramètres du plan d'action qu'il va élaborer :

- Création d'aménagements publics
- Accès aux berges
- Respect, préservation ou reconstitution de l'écosystème naturel du site
- Documentation et activités reliées au processus de démantèlement du pont
- Documentation, interprétation et médiation de la valeur patrimoniale du site, du pont, de ses populations riveraines, de leur histoire et de leur environnement naturel
- Exposition de composantes du pont démantelé à proximité
- Création d'œuvres artistiques et d'art public à partir des composantes
- Vente de pièces pour utilisation ou vente de pièces pour le métal
- Dons de pièces aux habitants de l'île
- Prise en compte des deux rives dans la stratégie de valorisation

Le comité adviseur Actions valorisation pourra aussi s'inspirer des multiples propositions formulées par les personnes consultées (Annexe 7 : Liste des idées recueillies lors de la consultation).



Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

Mise en contexte :

Le pont suspendu de l'Île-d'Orléans est un symbole de la communauté métropolitaine de Québec. Il est localisé à proximité de sites touristiques et de deux sites patrimoniaux protégés, soit l'Île d'Orléans et le parc de la Chute-Montmorency. Le paysage dans lequel il se trouve est reconnu comme exceptionnel.

Bien qu'il soit toujours sécuritaire, ce pont suspendu, qui arrive à la fin de sa vie utile, doit être remplacé et c'est à la suite d'analyses que le ministère des Transports a statué qu'il devait être démantelé après la mise en service du nouveau pont.

Le concept préliminaire du futur pont de l'Île d'Orléans a été dévoilé en octobre 2020. Il sera construit à environ 120 mètres à l'ouest du pont actuel. L'Université du Québec à Trois-Rivières, en collaboration avec le cabinet Socius recherche et conseils, a reçu le mandat d'accompagner le ministère des Transports afin de voir avec vous ce qui pourrait être fait du pont actuel et du site. En répondant à ce questionnaire, vous contribuerez à :

- Identifier les usages possibles des composantes de l'ancien pont (p.ex. pièces d'acier, béton, etc.);
- Mettre en valeur l'ancien pont et garder sa mémoire vivante;
- Imaginer la réutilisation des espaces libérés des deux côtés du pont (p. ex : les berges, routes d'accès de l'ancien pont).

Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse : c'est votre avis qui nous intéresse!

1. Pour vous, le pont de l'Île-d'Orléans, c'est [vous pouvez indiquer jusqu'à 3 réponses] :

- Une structure ayant une valeur historique
- Une structure utilitaire (p. ex. travail, transport)
- Une voie d'accès à des divertissements (p. ex. cueillette, circuits cyclistes ou pédestres, parc de la chute, tour d'observation)
- Un paysage
- Une œuvre remarquable d'ingénierie
- Une structure implantée dans un écosystème de grande valeur
- Est-ce que le pont représente autre chose pour vous? Veuillez préciser :

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans à la suite de son démantèlement



2. Pour quelles raisons fréquentez-vous l'espace qui sera libéré autour du pont? [vous pouvez indiquer jusqu'à 3 réponses]

- J'y vis
- J'y circule pour me rendre au travail
- J'y ai une résidence secondaire
- Pour me divertir
- Pour des raisons pratiques (p. ex. faire des achats)
- Pour visiter de la famille/amis
- J'y passe pour me rendre à une autre destination
- Je ne le fréquente pas
- Autres, veuillez préciser :

3. À quelle fréquence allez-vous dans la zone du pont?

- À chaque jour ou presque
- À chaque semaine
- Quelques fois par mois
- Quelques fois par année
- Une fois par année
- Rarement (pas à tous les ans)
- Jamais

4. À quand remonte votre dernier passage ou séjour dans la zone du pont?

- À aujourd'hui
- À cette semaine
- Il y a moins de six mois
- Il y a plus de six mois
- Il y a plus d'un an

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



- Il y a plusieurs années
- Je n'y suis jamais allé

5. Quel est votre niveau d'attachement au pont de l'Île d'Orléans?

- Très attaché
- Assez attaché
- Plutôt indifférent
- Complètement indifférent

6. Voici 6 usages qui pourraient être faits des matériaux de l'ancien pont. Veuillez indiquer lesquels vous préférez [vous pouvez indiquer jusqu'à 3 choix].

- Création d'œuvres artistiques et d'art public
- Rappel de la présence et de l'histoire du pont en exposant certaines de ses composantes à proximité
- Création d'un projet d'aménagement public
- Réutilisation de matériaux dans d'autres projets de construction
- Dons de pièces (morceaux du pont) à des musées
- Utilisation pour la recherche et le développement (p.ex. pour l'analyse de la résistance du béton, du métal, des câbles porteurs, etc.)

7. Y a-t-il une façon de réutiliser les matériaux du pont à laquelle vous pensez, mais qui n'est pas mentionnée dans les usages proposés à la question 6 (à titre de rappel: œuvres artistiques, exposition de composantes, aménagement public, réutilisation de matériaux, dons de pièces et utilisation en recherche et développement)? Si oui, précisez :

8. Des activités de commémoration du pont pourraient être organisées avant, pendant et après son démantèlement. Parmi les activités suivantes, lesquelles vous semblent les plus intéressantes? [vous pouvez indiquer jusqu'à 3 réponses]

- Des visites guidées aux différentes étapes du démantèlement
- Des événements rassembleurs (p. ex. : une marche citoyenne)
- Des expositions ou des panneaux d'interprétation
- Des présentations, publications ou productions multimédias (p. ex. : livrets, capsules vidéo)
- Diffusion d'images d'archives qui célèbrent ce patrimoine
- Autre (veuillez préciser):

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans à la suite de son démantèlement



9. À votre avis, quelles seraient les meilleures façons de réaménager les espaces libérés sur les deux rives par le démantèlement du pont? [vous pouvez indiquer jusqu'à 3 réponses]

- Parcours d'interprétation historique
- Parcours d'interprétation écologique
- Belvédères d'observation
- Aires de repos
- Installations qui facilitent l'accès au fleuve
- Stationnements
- Autre (veuillez préciser)

10. Vous répondez en tant que :

- Citoyen / citoyenne
- Entreprise
- Organisme
- Autre (veuillez préciser)

11. Êtes-vous propriétaire d'une résidence sur l'Île d'Orléans?

- Oui
- Non

12. À des fins de statistiques, quel est votre code postal?

13. Si vous souhaitez qu'un membre de notre équipe communique avec vous pour discuter davantage de votre point de vue, veuillez indiquer ici, selon le moyen de communication privilégié, votre nom ainsi que votre numéro de téléphone ou votre adresse courriel.



Annexe 2 : Communiqués de presse

Communiqué de presse MTQ



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW – Code 37 + hebdos

Construction du nouveau pont de l'île d'Orléans

Consultation publique sur la mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

Québec, le 1^{er} mars 2021 – Le ministère des Transports planifie actuellement le projet de construction du nouveau pont de l'île d'Orléans. Après sa mise en service, le pont actuel sera démantelé. Vu la valeur historique de l'ouvrage, le Ministère a amorcé une démarche pour mettre en valeur le pont actuel après son démantèlement. Le Ministère souhaite recueillir l'avis des citoyens sur le sujet par le biais d'une consultation publique qui se déroulera du 1^{er} au 31 mars 2021.

Pour mener à bien cette démarche, le Ministère collabore avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et le cabinet Socius recherche et conseils. Le démantèlement de cette infrastructure comporte plusieurs aspects d'intérêt pour lesquels la population est appelée à donner son opinion, tels que la commémoration et la mise en valeur des vestiges de l'ancien pont.

La consultation est réalisée en ligne sur la plateforme Consultation Québec. Les citoyens n'étant pas en mesure de répondre au questionnaire par Internet peuvent donner leur avis par téléphone en appelant au 418 808-4949.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



Faits saillants

- Une première consultation publique sur le concept général du nouveau pont s'est tenue plus tôt cet hiver. Les résultats de cette consultation seront bientôt rendus publics sur la page Web du projet.
- Le Ministère travaille à la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et à compléter la conception préliminaire du nouveau pont réalisée en collaboration avec le consortium Groupement Origine Orléans.
- Les travaux préparatoires à la construction de la nouvelle infrastructure débuteront à l'automne 2022 avec les travaux de requalification de la côte du Pont sur l'île d'Orléans. Le nouveau pont à haubans sera mis en service à la fin de 2027.

Liens connexes

- [Consultation publique](#)
- [Vidéo de la proposition lauréate](#)
- Page Web du projet : [Construction du nouveau pont de l'île d'Orléans](#)
- Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



Communiqué de presse UQTR

Association avec le ministère des Transports

[Jason Luckerhoff collabore à la stratégie de valorisation du pont de l'Île-d'Orléans](#)

01 MARS 2021

SERVICE DES COMMUNICATIONS

ACTUALITÉS, COMMUNICATION SOCIALE, COMMUNIQUÉS, MÉDIAS, RECHERCHE, SOCIÉTÉ ET HUMANITÉS

Jason Luckerhoff, professeur au Département de communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a été mandaté par le ministère des Transports du Québec pour collaborer au développement des mécanismes et outils nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de valorisation du pont de l'Île-d'Orléans, dans le cadre de son démantèlement.

Le pont suspendu de l'Île-d'Orléans est un symbole de la région de Québec. Il est localisé à proximité de sites touristiques et de deux sites patrimoniaux protégés, soit l'Île d'Orléans et le parc de la Chute-Montmorency. Le paysage dans lequel il se trouve est reconnu comme exceptionnel. Ce pont suspendu est arrivé à la fin de sa vie utile et sera donc remplacé, puis démantelé.

Du 1er au 31 mars 2021, la population de l'Île-d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré et de la ville de Québec sera invitée à se prononcer sur la mise en valeur de l'actuel pont d. La consultation se fait en ligne sur le site consultation.quebec.ca.

Selon Jason Luckerhoff, plusieurs objectifs sont poursuivis dans le cadre de ce projet, notamment : « la recherche et le développement, en mettant à la disposition des experts et des spécialistes des éléments qui contribuent à une meilleure connaissance des composantes de cet ouvrage et leur vieillissement; La protection de l'environnement, notamment en conservant certaines composantes du pont pour favoriser le maintien ou la création d'habitats fauniques ou en maximisant la réutilisation des matériaux extraits du démantèlement; La commémoration, par des actions qui soulignent le statut patrimonial du pont, contribuent à l'atténuation des impacts négatifs du démantèlement et valorisent le nouvel ouvrage; La mise en valeur des vestiges de l'ancien pont ».

L'affiliation d'un chercheur de l'UQTR permet d'accompagner le Ministère dans cette démarche ayant pour but de consulter la population afin de favoriser son implication dans l'élaboration de la stratégie

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



de valorisation du pont existant. Dans les dernières semaines, l'équipe s'est assurée de trouver les meilleures façons de permettre à la population de se prononcer. Quatre doctorants en communication sociale seront chargés d'entrer en communication par téléphone avec les citoyens de l'île qui ont plus difficilement accès à Internet. Un des objectifs est de permettre à tous de se prononcer.

Le recteur de l'UQTR, Christian Blanchette, se réjouit de l'apport de l'université trifluvienne dans ce projet : « L'équipe aura à réaliser une consultation publique qui vise à connaître l'intérêt des parties prenantes et de la population afin de cibler vers quels types d'activités le Ministère devrait se concentrer dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de valorisation. Finalement, l'équipe aura à élaborer une stratégie de valorisation pour définir les objectifs à atteindre, les actions précises et les partenaires associés à leur mise en œuvre. »

Le pont suspendu de l'Île-d'Orléans, construit en 1935, constitue l'unique lien routier entre les deux rives. Au terme des différentes études réalisées au cours des dernières années, il a été conclu que la construction d'un pont à haubans s'avère être la meilleure option pour maintenir une desserte en transport fonctionnelle entre l'Île-d'Orléans et la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le nouveau pont à haubans sera situé à 120 mètres à l'ouest du pont existant. À la suite de la mise en service, le pont actuel sera retiré du réseau routier et démantelé. Cette décision a été annoncée publiquement à l'automne 2019 par le ministère des Transports.

La consultation se fait en ligne sur le site consultation.quebec.ca. Les personnes intéressées à en savoir davantage peuvent communiquer avec l'équipe de projet en écrivant à l'adresse pio@transport.gouv.qc.ca.



Annexe 3 : Liste des organismes contactés

Cette annexe répertorie les 70 organismes œuvrant dans la zone du pont ou représentant des communautés d'intérêt qui ont été contactés aux différentes étapes de la démarche de consultation.

Associations, organismes		Champ d'activité
1	Association bénévole Île d'Orléans (ABIO)	Action bénévole
2	Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)	Action bénévole
3	Bouchée généreuse	Action bénévole
4	CAB Aide 23	Action bénévole
5	Centre action bénévole de Québec (CABQ)	Action bénévole
6	Entraide Agapé	Action bénévole
7	LE PIVOT	Action bénévole
8	Moisson Québec	Action bénévole
9	RE-FA-VIE	Action bénévole
10	Saint-Vincent-de-Paul	Action bénévole
11	Accès St-Laurent	Action citoyenne
12	Alliance Affaires Côte-de-Beaupré	Affaires
13	Chambre de commerce de l'Île d'Orléans	Affaires
14	À tout lire	Alphabétisation
15	Alphabeille Vanier	Alphabétisation
16	Atelier d'alphabétisation des sourds	Alphabétisation
17	Lis-moi tout Limoilou	Alphabétisation
18	Marée des mots	Alphabétisation

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



19	Regroupement Bleu	Art
20	Cercle des fermières	Club social
21	Chevaliers de Colomb	Club social
22	Babillard l'Île-d'Orléans	Communication
23	Journal de Lévis	Communication
24	Journal Autour de l'Île	Communication
25	Cyclo-Kébèk	Déplacement actif
26	Développement Côte-de-Beaupré	Développement local
27	CLD Île d'Orléans	Développement local
28	AmiEs de la terre de Québec	Environnement
29	Association forestière des deux rives	Environnement
30	Comité ZIP Jacques-Cartier	Environnement
31	Craque-bitume	Environnement
32	CRE de la Capitale	Environnement
33	Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)	Environnement
34	Nature Québec	Environnement
35	Organisme de bassin versant Charlevoix-Montmorency (OBV)	Environnement
36	Les Sociétés d'histoire de la Côte-de-Beaupré	Histoire et patrimoine
37	Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré	Lieu de culte
38	Parc de la Martinière	Lieu public
39	Quai Paquet	Lieu public
40	Sépaq	Lieu public
41	Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	Logement

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



42	Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP03)	Personnes handicapées
43	Conseil de quartier de Limoilou	Politique municipale
44	Conseil de quartier de Maiserets	Politique municipale
45	Conseil de quartier du vieux Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire	Politique municipale
46	Municipalité Boischatel	Politique municipale
47	Ferme Onésime Pouliot (entreprise)	Production agricole
48	Savoir-faire Île d'Orléans	Production agricole
49	UPA de l'Île d'Orléans	Production agricole
50	UPA Région de la Capitale-Nationale – Côte Nord	Production agricole
51	Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec	Recherche
52	Groupe GIRAM de Lévis	Recherche
53	Centre d'hébergement Saint-Augustin	Résidence pour aînés
54	CSSS hébergement Alphonse Bonenfant	Résidence pour aînés
55	Manoir de Courville	Résidence pour aînés
56	Résidence Beaulieu	Résidence pour aînés
57	Résidence Le St-Laurent	Résidence pour aînés
58	Résidence Sainte-Famille	Résidence pour aînés
59	Villa Bosquet	Résidence pour aînés
60	Association des kitesurfeurs et véliplanchistes de Québec (l'AKVQ)	Secteur récréatif
61	Association québécoise de l'industrie de la Pêche	Secteur récréatif
62	Gens de voile légère de la plage de la baie de Beauport	Secteur récréatif
63	MRC Île d'Orléans - Culture et Loisirs	Secteur récréatif

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



64	Marina St-Laurent (Club nautique de l'Île d'Orléans)	Secteur récréatif
65	Route bleue : Sentier maritime du Saint-Laurent - Canot Kayak Québec	Secteur récréatif
66	Trame Bleue-Verte	Secteur récréatif
67	Sûreté du Québec (MRC Île d'Orléans)	Sécurité publique
68	Bureau touristique de l'Île D'Orléans	Tourisme
69	Parcours gourmand, région Québec	Tourisme
70	PLUMobile transport adapté	Transport adapté



Annexe 4 : Lettre acheminée aux organismes

Date

Monsieur, Madame
(Nom de l'organisme)

Bonjour,

Faisant suite à notre conversation téléphonique, voici quelques précisions en lien avec le projet de recherche qui nous occupe.

Mise en contexte :

Le pont suspendu de l'Île d'Orléans est un symbole de la région de Québec. Il est localisé à proximité de sites touristiques et de deux sites patrimoniaux protégés, soit l'Île-d'Orléans et le parc de la Chute-Montmorency. Le paysage dans lequel il se trouve est reconnu comme exceptionnel.

Ce pont suspendu est arrivé à la fin de sa vie utile et sera donc remplacé, puis démantelé.

Le concept préliminaire du futur pont de l'Île d'Orléans a été dévoilé en octobre 2020. Il sera construit à 120 mètres à l'ouest du pont actuel. L'Université du Québec à Trois-Rivières, en collaboration avec le cabinet Socius recherche et conseils, a reçu le mandat d'accompagner le ministère des Transports afin de voir avec la population ce qui peut être fait du pont démantelé et du site. Au mois de mars 2021, les personnes intéressées auront l'occasion de se prononcer sur le sujet en répondant à un sondage en ligne. Elles contribueront ainsi à :

- Identifier les usages possibles des composantes de l'ancien pont
- Mettre en valeur l'ancien pont et garder sa mémoire vivante
- Imaginer la réutilisation des espaces libérés des deux côtés du pont (p. ex : les berges, routes d'accès de l'ancien pont).

Soucieux d'offrir à tous l'opportunité de donner leur avis, nous cherchons à repérer les gens qui, pour une raison ou une autre, ne seront pas en mesure d'y répondre électroniquement.

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



Voilà pourquoi nous avons besoin de votre aide afin de rejoindre le plus grand nombre de ces personnes : ensemble, donnons voix à leur vision du projet! Tout comme le sondage en ligne, la consultation téléphonique se déroulera au cours du mois de mars prochain.

En plus des résidents de l'Île d'Orléans, nous cherchons à rejoindre les habitants des secteurs suivants :

- Vieux-Québec;
- Beauport
- Côte-de-Beaupré
- Lévis (façade fluviale de la ville, de la rue Saint-Joseph jusqu'au Quai-Paquet en incluant la zone du chantier Davie).

Espérant recevoir le plus rapidement possible les noms et numéros de téléphone de personnes qui, selon vous, préféreraient répondre à un sondage téléphonique plutôt que sur le Web, je vous prie d'accepter mes salutations sincères.

Cordialement,

(Nom du membre de l'équipe de recherche)



Annexe 5 : Visuel pour la promotion en ligne

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans À la suite de son démantèlement



Le sondage du MTQ sur la mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans à la suite de son démantèlement est en cours du 1^{er} au 31 mars 2021. Si vous souhaitez donner votre avis à ce sujet, vous trouverez le questionnaire à l'adresse : consultation.quebec.ca.

Si vous, ou quelqu'un de votre entourage préférez **répondre au sondage par téléphone**, vous n'avez qu'à contacter le **418-808-4949** afin qu'une personne de l'équipe de recherche vous contacte à cet effet.

Pour plus de précisions :

Ministère des Transports du Québec : 418-644-4444

Chercheur responsable de l'UQTR : jason.luckerhoff@uqtr.ca



Annexe 6 : Visuel pour affichage sur l'Île d'Orléans

**CONSULTATION
PUBLIQUE**

Mise en valeur
du pont de l'Île-d'Orléans
après son démantèlement

Du 1^{er} au 31 mars 2021
consultation.quebec.ca

Votre gouvernement

Québec



Annexe 7 : Liste des idées recueillies lors de la consultation

Cette annexe contient l'ensemble des propositions qui ont été soumises dans le cadre des consultations. Il faut noter que seules les propositions qui s'appliquent à la mise en valeur du pont et des espaces libérés par le démantèlement qui respectent les contraintes de sécurité et territoriales, ont été retenues.

Perspective utilitaire :

- « Rendre » le pont aux insulaires :
 - Par le don ou la vente à petits prix de morceaux :
 - Aux citoyens pour leurs projets de construction privés (par ex. des terrasses) ou simplement pour qu'ils aient un souvenir (par ex. un boulon)
 - Aux municipalités de l'île pour qu'elles aménagent des espaces publics (parcs avec bancs, modules de jeux/d'escalade pour enfants, tyrolienne, accès au fleuve, pistes cyclables et promenades) ou les utilisent pour solidifier les structures déjà en place
 - Aux agriculteurs pour faire des petits ponts dans les champs ou des serres
 - En remettant les profits générés par le recyclage du pont aux municipalités pour la culture et les loisirs ou à des OBNL (p. ex. de protection de la nature)
 - En offrant les terres libérées aux cultivateurs expropriés pour le nouveau pont
 - Aménager, peindre et éclairer un pilier afin d'en faire une tour d'observation
- Donner ou vendre (encan, appel de fonds) des morceaux au grand public ou à des ateliers communautaires comme [La Patente](#)
- Réutiliser dans des projets de construction, p. ex. un pont cycliste au-dessus de la rivière Montmorency, les fondations de bâtiments, la construction métallique des édifices en hauteur, les rails du futur tramway ou du mobilier urbain (bacs à fleurs)
- Utiliser les morceaux pour faire du remplissage de carrière ou des buttes anti-bruit
- Expliquer le recyclage du pont à la population
- En profiter pour repenser/élargir l'offre de transport déjà présent sur l'île ([PLUMobile](#)) :
 - Correspondance gratuite avec le service du RTC
 - Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Perspective patrimoniale :

- Offrir la possibilité aux citoyens de participer à la documentation des parcours d'interprétation historique
- Diffuser des témoignages, organiser des entrevues (p. ex. avec la Société Radio-Canada, Télé-Québec)
- Organiser un espace commémoratif du pont où on retrouverait :
 - Une maquette réduite du pont
 - Une représentation du pont ou une fresque en relief ou en pyrogravure sur des pierres des piliers

Mise en valeur du pont de l'Île-d'Orléans

à la suite de son démantèlement



- Des plaques accompagnées de bornes audio (ou reliées à une application téléphonique) faites avec le fer du pont et relatant l'histoire des familles souches ou des faits saillants (p. ex. première et dernière personne à le traverser)
- Un sentier qui pourrait être rattaché à la maison Félix-Leclerc
- Un aménagement pour les pêcheurs
- Un hommage à l'œuvre de Félix-Leclerc
- Apposer des plaques explicatives à même le nouveau pont
- Mettre une sculpture sur chaque rive avec les pièces pour rappeler la présence du pont
- Utiliser des pièces (p. ex. des piliers) afin de « connecter » les municipalités les uns aux autres (à l'image du pont) en servant de monuments ou de supports aux panneaux « Bienvenue » ou pour faire une arche à l'entrée de l'île
- Préserver les grandes arches aériennes du pont ainsi que le câblage et les réinstaller sur une portion de route sur l'île (p. ex. la route Prévost)
- Encourager la photographie et la création artistique :
 - Des tableaux et reproductions miniatures à offrir aux touristes
 - Des cartes postales
 - Un concours de photos, suivi d'une exposition permanente
 - Des prises de vues (artistiques) avec un drone à chacune des saisons
 - Un échange artistique ou concours international (p. ex. de sculptures)
 - Utiliser des petits morceaux pour faire des porte-clés, souvenirs, butoirs de porte, bijoux, etc. et les vendre avec un certificat d'authenticité
- Prévoir des points de vue desquels on pourrait voir l'ancien pont en réalité augmentée
- Organiser des événements autour du démantèlement :
- Un spectacle d'adieu (p. ex. des feux d'artifices, un spectacle de démolition) avec des artistes québécois et/ou des projections du type Moulin à images du Vieux-Port
 - Une projection laser de l'ancien pont grandeur nature grâce à des relevés 3D
 - Une dernière journée sur le pont, p. ex. un pique-nique ou une « fête de village »
 - Rechercher et impliquer des descendants vivants de Taschereau
 - Un film documentaire sur les étapes de conception et de construction du nouveau pont et du démantèlement de l'ancien
 - Un suivi en direct des étapes du démantèlement, de façon virtuelle, grâce à un point d'observation des travaux ou de croisières organisées
 - Camoufler le chantier du démantèlement en installant une immense toile sur laquelle seraient projetés des images des ponts et des témoignages

Perspective environnementale :

- Penser à la faune ailée en faisant un centre d'observation et une structure pour remplacer les niches d'hirondelles à fronts blancs situées sous le tablier du pont
- Faire un aménagement paysager et planter des arbres
- Laisser place à la naturalisation des berges et des zones environnantes
- Créer un récif artificiel afin de sauvegarder et/ou améliorer la biodiversité du fleuve, en plus de créer un attrait touristique pour les plongeurs
- Protéger les berges à l'aide de morceaux de béton du pont
- Déclarer cette zone de l'île réserve mondiale de la biosphère et en faire un lieu protégé